Image not found or type unknown

Echange de maisons au sein d'une famille

Par **miche12**, le **01/03/2012** à **13:58**

Bonjour,

Suite au décès de mon mari au mois de Décembre dernier, je souhaiterai échanger nos maisons avec une de mes filles. Ma maison est trop grande et trop pleine de souvenirs, quand à celle de ma fille, elle est beaucoup plus petite et me conviendrait. Nous habitons à quelques mètres, et mes 2 autres enfants sont d'accord pour faire cet échange, ils veulent simplement mon bonheur, et surtout m'aider à avancer... En sachant que l'évaluation a été effectuée, les 2 maisons ont la même valeur.
Nous trouvons les frais de notaire très élevés, car il s'agirait de procéder à une double vente. Existe-t-il un autre moyen moins couteux (simple échange?). Nous voulons faire cela dans les règles de l'art car les maisons vont être rénovées par la même occasion et n'auront plus la même valeur = changement de propriétaire obligatoire pour l'obtention des prêts par exemple.

Merci d'une réponse éventuelle.
Cordialement

M.

Par **janus2fr**, le **01/03/2012** à **14:05**

Bonjour,
A partir du moment où il y a changement de propriétaire, il y a des frais auxquels vous ne pouvez pas échapper.
Sinon, il faut envisager un échange des lieux mais sans changer les propriétaires...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés